BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Conrad Vorhoff à Mary A. Leche; Oak Shepard à Pauline Schneider; Wm Renther à Marie J. Ernest; Chas B. Lanusse Jr à Amelia Lauley; Wesley Williams à Viola Lawes; Ed E. Lewis à Ruth Ruthege; C. A. Pickett à Florence M. Sbisa; Arnold Navarre à Odile Johnson; Léon Kupperman à Sylva Levitan; Alfred Moore à Nancy Issant.

NAISSANCES.

Mmes Robert Beaco, un garçon; Emile P. Hernandez, un garçon; Louis P. Hernandez, un garçon; Louis C. Barrow, un garçon.

DECES.

Veuve Catherine Manning, 72 ans, 1940 Gravier; veuve Susan H. Breeden, 63 ans, 1625 Troisième; Sophie Galpin, 22 ans, 5409 Tchoupitoulas; Silas Walters, 56 ans, 3925 Nelson; Louis Mungberg, 25 ans, 3324 Banks; David Goldstein, 48 ans, 3819 Carondelet; Paul Barnes, 28 ans, 3963 rue Magasin; Clovis Le Breton, 2 ans, 1358 St-Antoine; Jos. Boireau 47 ans. Paroisse St-Bernard; Veve Anthony Conjenilo 65 ans, 8735 Oak; Felix J. Borne 3 mois, 1401 Carondelet; Wilbur E. Stewart Jan, 1029 Independance; Jos. Muche 2 jours, Palmer et Hillery; Spencer Bell 74 ans, 1422 Berlin.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Succession ouverte:
Chas Wiltz.
Demande d'émancipaton:
Nicholas J. Noesser.
Philippine Heck vs Geo. S. Dreaux, réclamation de $250.
Alex. J. Thiberge vs Edw. Thiberge, demande de partage.
L'Etat de la Louisiane vs Clinton W. Powers, réclamation de $300.
Clara Stevens vs N. O. Ry & Lt action en dommages de $15,000.
Edwin Schiele Distilling Co. vs F. W. Lahnsen, réclamation de $118.75.
Junius Hart Piano House vs Mme M. Powers, action en recouvrement de $381.
Dr Adolphe Henriques vs W. J. Turnbull, réclamation $168.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Raoul Potier à Mme Rebecca Harrison, terrain, Dupré, Bell, DeSoto et Gayoso, $1250.
Equitable Real Estate Co., Ltd à Tara Cap Co., de la Nouvelle Orléans, Lne., terrain, Lafayette, Poydras, Dryades et Baronne, $62,550.
Alfred Herzog à Mme Frank A. Chalaron, 2 terrains, Esplanade, White, Lepage, Washington et Grète, $3,000.
Vve Dennis Sheen et als à The Egania Realty Co. Ltd, étendue de 2 arpents de terre, St Claude, bornés par les propriétés Castaing et Gourdain, $45,000.
Excelsior Honestead Ass'n à Joseph Pierre, 2 terrains West Park Place, Nelson, Lowerline of Carrollton et Narly-line $1,300.
Marie Louise Jacquier à Adele Davis, terrain Holy Grove, Hailton, Dixon et Peach $400.
Mme Dugono Tremont à la Germania American Homestead, 2 lots, Jackson, Josephine, Laurel et Annonciation, $2800
Acquéreur au vendeur, même propriété, $2800.

FAITS DIVERS.

Arrivée du nouveau consul de France.

M. Henri Francastel, le nouveau consul de France à la Nouvelle-Orléans, est arrivé hier matin dans notre port à bord du vapeur "Mexico", de la Compagnie Générale Transatlantique.

Le consul était accompagné de Mme Francastel et de leurs six enfants. Plusieurs membres de la colonie française se trouvaient sur le quai à l'arrivée du vapeur, entre autres M. E. Genoyer, vice-consul de France, M. André Lafargue, avocat, et M. Jacques Yuille, chancelier du consulat.

Ces messieurs ont souhaité la bienvenue à M. Francastel qui, fatigué par une longue traversée, s'est immédiatement rendu à l'hôtel pour y prendre quelques heures de repos.

Dans le courant de l'après-midi M. Francastel, après s'être rendu au Consulat, bâtiment Godchaux, a fait quelques visites en compagnie de M. Genoyer. Le nouveau consul est un homme très sympathique et les meilleurs rapports ne tarderont pas à s'établir entre lui et la colonie française de notre ville.

Il a exprimé à plusieurs reprises sa satisfaction de se trouver à la Nouvelle-Orléans, ville qui sous certains rapports lui rappelle son pays natal.

M. Francastel, avant de venir ici, était consul de France à Buenos Ayres, République Argentine.

TESTAMENT.

Le testament de Isaac Lowengardt, le bijoutier de la rue Baronne, décédé ces jours derniers, a été homologué hier à la cour civile de District.

Le défunt lègue à sa veuve, Amélia Lowengardt, tous les biens qu'il possédait au moment de sa mort et nomme ses fils Léon, Edward et Alfred Lowengardt exécuteurs testamentaires sans caution.

Soldats arrêtés.

William L. White, un soldat attaché au poste des Casernes, a été arrêté par les detectives Dantonio et Methe, hier après-midi sur la requête des autorités de Defuniak Springs, Floride.

Il paraît que White s'était évadé de la prison où il avait été condamné pour vol avec effraction, et arrivant à Mobile il était entré dans le service du gouvernement.

Membre du "Conseil de Dieu" condamné.

Lawrence Davis, un noir, membre du "Conseil de Dieu" arrêté mercredi soir par les detectives Scheffler et Gorman alors que pendant une crise de fanatisme religieux il faisait du tapage à l'angle des rues Rempart et Julia, a comparu hier matin devant le juge Chrétien de la Cour criminelle de district et a été condamné à six mois de prison et à une amende de 100 dollars.

A défaut de payement de cette amende Davis fera six mois supplémentaires.

Le noir au moment de son arrestation était armé d'un revolver et d'un fusil et a tenté de résister aux agents.

Visites officielles.

Le contre-amiral de Lajarte, commandant l'escadre française mouillée dans notre port, a reçu hier plusieurs visites officielles celles entre autres du contre-amiral américain Sidney A. Stauton, du consul et du vice-consul de France, M. M. Francastel et Genoyer et du percepteur des douanes du port, M. Henry McCall.

Les visiteurs ont été salués à leur arrivée à bord par les salves usuelles.

L'amiral de Lajarte après avoir rendu ces visites a été à l'Hôtel de Ville en compagnie de son aide-de-camp, le lieutenant Lerévérend, du vice-consul de France M. Genoyer et de l'avocat du consulat M. André Lafargue.

Les présentations ont été faites par ces deux derniers. Le maire Behrman après avoir serré la main des visiteurs leur a souhaité une cordiale bienvenue, exprimant l'espoir qu'ils emporteraient un agréable souvenir de leur séjour à la Nouvelle-Orléans.

Le maire en s'adressant à l'amiral de Lajarte s'est exprimé en français, langue dans laquelle il s'exprime avec facilité.

Pendant que les visiteurs se trouvaient encore à l'Hôtel de Ville, le contre-amiral américain Stauton, accompagné de son aide de camp, le lieutenant Halsey Powell, est arrivé pour saluer le maire Behrman.

Le champagne a coulé et des toasts ont été portés aux marines des deux grandes républiques.

L'amiral américain est reparti le premier en automobile, bientôt suivi par l'amiral de Lajarte et ses compagnons qui, en partant, ont vivement remercié le maire Behrman de son cordial accueil.

M. W. O. Hart, l'avocat Néo-Orléanais bien connu, qui se trouvait à l'Hôtel de Ville pendant ces visites, a prié les deux amiraux d'autoriser la musique de leurs escadres à donner un concert vendredi après-midi à l'Asile des Soldats Confédérés.

Cette requête ayant été bien accueillie, les vétérans auront le plaisir d'entendre quelques airs patriotiques qui seront exécutés par les musiciens des navires américains et français. Ce concert aura lieu vendredi après-midi entre 2 et 4 heures.

Le maire Behrman rendra leur visite aux amiraux américain et français ce matin à 11 heures. Il sera accompagné par M. André Lafargue, son secrétaire M. Rudolph Hufft, l'avocat de la ville M. Moore et par le secrétaire du Conseil municipal M. Ferrier.

Le public a été autorisé à visiter le navire amiral français "Gloire" hier après-midi entre 1 et 5 heures et de nombreuses personnes se sont rendues à bord.

Les visiteurs seront admis sur les deux autres croiseurs français, "Condé" et "Amiral Aube", à partir d'aujourd'hui tous les après-midi, de midi à 5 heures.

Hier, dans la soirée, les officiers de l'escadre française ont assisté au bal de Momus.

Cambrioleurs mis en fuite.

Deux cambrioleurs qui avaient pénétré par effraction mercredi soir vers minuit, dans la demeure de Mme M. Reed, 923 rue Philippe, ont été mis en fuite par l'arrivée opportune d'une personne de la maison, qui apercevant de la lumière dans une chambre du premier étage, accourut un revolver à la main.

Les voleurs surpris sautèrent par la fenêtre abandonnant dans leur hâte plusieurs bijoux qu'ils avaient découverts dans une armoire.

La police prévenue a fait des recherches, mais n'a pas relevé les traces des malfaiteurs.

Télégramme au congressiste Estopinal.

Le télégramme suivant a été envoyé hier matin au congressiste Estopinal, à Washington, par M. Harold W. Newman, président de la Bourse aux Valeurs de la Nouvelle-Orléans, au nom de cette institution:

"La Bourse aux Valeurs de la Nouvelle-Orléans, réunie en assemblée générale, proteste par un vote unanime contre le projet de loi de réciprocité actuellement déposé au Congrès et presse les représentants louisianais à faire les plus grands efforts pour le combattre.

La liquidation de la compagnie de l'Exposition.

Le Comité exécutif de la Compagnie de l'Exposition chargé de liquider les affaires de cette compagnie prie les souscripteurs qui n'ont pas encore fait tous leurs versements de bien vouloir s'acquitter au plus vite. Un dernier délai jusqu'au premier mars est accordé aux retardataires. A partir de cette date il est probable que des poursuites judiciaires leur seront intentées.

Le comité exécutif a envoyé hier une lettre circulaire aux actionnaires exposant en détail les raisons qui l'obligent à agir ainsi. Il fait remarquer qu'il est juste que les dépenses provoquées par la campagne pour l'Exposition, qui atteignent un total d'environ 150,000 dollars, soient couvertes par les actionnaires au pro rata de leurs souscriptions.

Quelques uns des actionnaires ont déjà fait trois versements alors que d'autres n'ont pas encore exécuté leur premier. C'est afin de pouvoir répartir également les dépenses que le comité prie ces derniers de s'acquitter au plus vite.

Les funérailles du général Cabell.

Il est probable qu'un détachement de Vétérans Confédérés Louisianais sera délégué aux funérailles du général W. L. Cabell, ex-commandant du département du trans-mississippi et commandant honoraire des Vétérans Confédérés Unis, décédé subitement mercredi soir à Dallas.

Le défunt général était âgé de 80 ans. C'était une des figures les mieux connues aux réunions des Vétérans, et il comptait de nombreux amis à la Nouvelle-Orléans.

Le général Mickle a télégraphié hier matin au général Gordon, à Memphis, lui demandant qu'elles étaient les mesures qu'il comptait prendre pour les obsèques du général Cabell.

Le général Cabell était né le 1er janvier 1827 à Danville, Vie. Il avait fait ses études à l'Académie Militaire de West Point, où il avait été gradué avec distinction en 1850.

Dallas, Texas, 23 février—Les funérailles du général W. L. Cabell, commandant honoraire des Vétérans Confédérés Unis, auront lieu à Dallas dimanche après midi. Le gouverneur du Texas, M. Coquitt, a chargé l'adjudant Hutchinson de diriger les obsèques.

Mort subite.

Augustine Anatole, une femme de couleur, est morte subitement hier matin en sa demeure rue Touro, 1421. Le coroner a fait la levée du corps et a constaté que la mort avait été causée par une affection cardiaque.

EN DEMENCE.

Charles H. Lednum, le greffier de la cour fédérale, a été frappé d'aliénation mentale hier matin vers dix heures et demie. Il a été mis en état d'arrestation et conduit à la maison de détention.

Tentative de suicide.

Henrietta Woods, une femme de couleur, demeurant rue Bienville 1612, a attenté à ses jours hier matin en absorbant plusieurs tablettes antiseptiques. Elle a été transportée à l'hôpital ou les étudiants ont réussi à lui faire rejeter le poison.

CHUTE.

Edward Gleason, demeurant rue St-Thomas, 2519, est accidentellement tombé d'un car à l'angle des rues Tchoupitoulas et Philip, hier matin, et s'est blessé à la tête. Son transport à l'hôpital a été jugé nécessaire.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Une causerie intéressante.

M. C. E. W. Griffith, l'éminent conférencier en tournée aux Etats-Unis, a fort intéressé les religieuses et les élèves du couvent de St-Joseph hier, par une causerie qu'il leur a fait entendre et au cours de laquelle il a parlé de chacun des personnages de "Hamlet", en faisant ressortir les traits distinctifs et l'originalité.

M. Griffith a également parlé des bienfaits d'une éducation chrétienne.

La réclamation dite "Omnibus".

Le bill des réclamations Omnibus a été adopté hier à la Chambre des Représentants à Washington, en vertu d'une clause qui s'y trouve, la somme de $21,000 sera affectée au paiement d'une réclamation de la "Touro's Alms House".

INCENDIE.

A quatre heures hier après midi un feu a été découvert dans un cottage rue Laurel 2219, occupé par Michel Foley. Les dommages ont été insignifiants.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

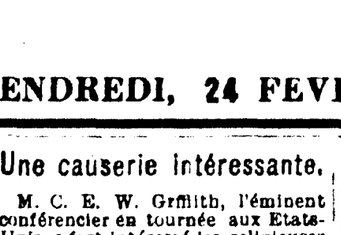

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. S. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Rd Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 408

AVIS SPECIAUX.

Notice is hereby given of a Meeting of the stockholders of the John Alsina Co. Ltd. to be held at the office of said Company, No 1017 Decatur Street, in this City, on Tuesday, the 7th March, 1911, at two o'clock P. M., for the purpose of voting upon the proposition to increase the capital stock of said corporation from Ten thousand dollars [$10,000.00] to twenty five thousand dollars [$25,000.00], and further to pass any other resolutions in connection with said proposed increase that said meeting may deem proper.
26 jan—30f

EXECUTIVE DEPARTMENT,
STATE OF LOUISIANA.

Whereas, Adolfo Dugué has applied to me for the cancellation of his Bond, drawn and subscribed by him as principal, with the United States Fidelity and Guaranty Company of Baltimore, Maryland, as surety, dated January 23rd, 1906, and conditioned for the faithful performance and discharge by said Adolfo Dugué of his duties as Public administrator of the State of Louisiana, for the Parish of Orleans.

Now, therefore I, Jared Young Sanders, Governor of the State of Louisiana, have thought proper to issue this my proclamation with the view of giving public notice to all persons herein interested and concerned to show cause in writing, at the office of the Secretary of State, at the City of Baton Rouge, La., within ninety days from and after the last publication hereof why said Bond and the mortgage resulting therefrom should not be cancelled and annulled and the above named securities discharged from any further liabilities in the premises.

Given under my signature and the Seal of the State of Louisiana, at the City of Baton Rouge, this 6th day of February A. D. 1911.

J. Y. SANDERS.

By the Governor:
EUGENE J. McGIVNEY,
Asst-Secretary of State.
10 fév—30f

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

CIRQUE DES ELKS

AU BENEFICE DU FONDS DU TOMBEAU

ELK PLACE

CANAL A L'AVENUE TULANE

CE SOIR,
Vendredi, Samedi et Dimanche,
A 8 HEURES
Matinée Samedi et Dimanche à 2 P. M.
Grande Parade de rue Aujourd'hui à 2 P. M.
Entrée - - - - 50 Cents.
ENFANTS AU-DESSOUS DE DOUZE ANS 25 CENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer. et Sam. à 2
PRIX: Soirs et Mat Sam. 50c à $1.50 Mer. 22 Fev. Mat. 25c à $1.00
CHARLES FROHMAN Présente
The DOLLAR PRINCESS
AVEC LE MEILLEUR PERSONNEL DE 75 VU CETTE SAISON.
21 fév—5f

CRESCENT Ce soir et toute la Sem. Mat. Mar. Jeu et Sam à 2
PRIX Soirs.....15c. 25c. 50c. 75c Matinées.....15c. 25c. 35c
LE VERITABLE SPECTACLE
BUSTER BROWN
MATINEE EXTRA MERCREDI 22 FEVRIER.
Semaine Prochaine—A Winning Miss
21 fév—5f

THEATRE DE L'OPERA
Troupe de Grand Opéra Français de Jules Layolle.—Jules Layolle, Directeur. Deuxième Saison.
VENDREDI SOIR A 8 HEURES.
Représentation extra en l'honneur de l'Amiral et des Officiers des Navires de Guerre Français dans notre port.
LA BOHEME
—ET—
Le Grand Ballet Tricolore
Samedi soir, le 25 Février, à 8 heures Représentation de GALA AU BENEFICE de la Direction, "AIDA" et Ballets.
Bureau de location chez Werlein—9 A. M à 5 P. M.
23 fév—2f

Orpheum Phone Main 2333
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c
LA TORTAJADA
"THE POLICE INSPECTOR"
ED. WYNN ET P. O'MALLEY
JENNINGS
M. ET Mme GEORGE AUSTIN MOORE
CLEMONS ET DEAN
PALFREY ET BARTON
QUATRE DELNOS
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME
21 fév—5f

10c LYRIC 6-Grands Actes-6 Exclusivement des Vues Mouvantes Venez Quand il Vous Plaira Restez Aussi Longtemps Que Vous Voudrez 11 A. M. A 11 P. M.

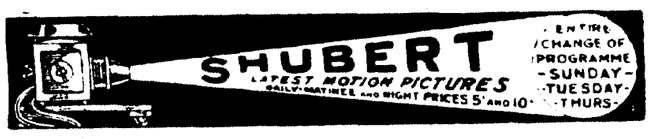

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs les Sociétaires sont prévenus que l'Assemblée Générale Trimestrielle qui devait avoir lieu le dimanche 26 février est remise au DIMANCHE 5 mars 1911.

Le Président,
J. M. VERGNOLLE.
Le Secrétaire,
J. DE LAAGE.
24 fév—3f

PETITES ANNONCES.

DEMANDE.—Une cuisinière pour lunch chaud et ordres immédiats. "Ben's Café" 326 rue Magazine. 24 fév—3f

PERDU—Le 7 février, à l'Opéra ou rue Bourbon, un bracelet en or avec monture en diamant et chaine en or attachée. Récompense. 531 rue St-Louis.
12 fév—2 sem

APPARTEMENTS meublés à louer, 1027 avenue Esplanade; maison tenue par deux dames; recommandations exigées.
2 fév—1m

LA MEILLEURE CHOSE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, soin des intestins, vous êtes ou serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

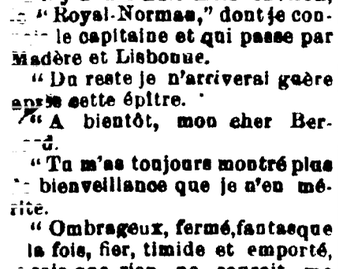

MANGEZ-LES COMME DU CANDI
Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Goût Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse:
STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.
GARDEZ VOTRE SANG PUR.
23mars—1an—dim mer ven

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary Healy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94,246—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) qu'ils peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Thomas M. Healy, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Legier & Gleason, avocats.
18 fév—18 22 27

Succession de François Barbarin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 96,098.—Division D—Attendu que Emile Barbarin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu François Barbarin, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. — Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
18 fév—18 22 27

"Voilà mon état, mon cher Bernard.

"Il me venait des rages de sortir, de me jeter dans le premier bateau qui m'emporterait en France et je ne restais sur cette terre d'Afrique que retenu par le devoir, comme le soldat cloué à son poste et qui ne veut pas déserter.

"Enfin lorsque M. Lebeur et M. Samson m'ont dit eux-mêmes de mettre ordre à nos affaires, de prendre mes dernières dispositions et de préparer au retour, ma poitrine s'est dilatée; j'ai respiré avidement.

"Je partirai donc.

"Je confie cette lettre à un ami qui quittera demain le Cap et qui s'en va par le canal de Suez.

"Moi, je prendrai sans doute le bâtiment sur lequel je suis venu il y a dix-huit mois environ, le "Royal-Normand," dont je connais le capitaine et qui passe par Madère et Lisbonne.

"Du reste je n'arriverai guère après cette épître.

"A bientôt, mon cher Bernard.

"Tu m'as toujours montré plus de bienveillance que je n'en mérite.

"Ombrageux, fermé, fantasque la fois, fier, timide et emporté, je sais que rien ne saurait me faire aimer, si ce n'est l'inaltérable attachement que j'ai pour toi qui ne cessera qu'avec ma vie.

"Ton vieux camarade,
"Roger de Rouves."

Johannesburg, 10 septembre.

"Roger de Rouves à Luce Pilet,
"Au manoir de Rouves, par
"Beaujeu-le-Chétif (Loir-
"et-Cher) France.

"Ma chère Luce,

"Il y a bien longtemps que je ne t'ai donné de mes nouvelles.

"En voici.

"Je quitte l'Afrique du Sud et dans quelques jours, une quinzaine sans doute, tu me verras arriver sans bruit.

"N'en dis rien à personne sauf à Cruquet, afin qu'il vienne au-devant de moi.

"Je t'enverrai une dépêche signée simplement Roger.

"Il n'y aura que l'indication d'une heure, celle où tu devras m'envoyer prendre à Saibris.

"Tu diras à Simon Cruquet de garder le secret de mon retour.

"N'oublie pas.

"Je ne resterai qu'un jour, car mes affaires me rappellent à Paris.

"Mes affaires!

"Car j'en ai maintenant, ma ma pauvre Luce.

"Ce voyage a mieux réussi que le premier.

"Et je ne me sens pas plus heureux:

"J'ai trop de souvenirs qui pèsent sur moi et m'accablent.

"Ce me sera un grand bonheur de te revoir et de t'embrasser.

"J'ai bien reçu tes lettres à Johannesburg, mais si je ne t'ai répondu que par quelques lignes, c'est que tu ne saurais t'imaginer quelle vie était la mienne.

"Je te la conterai.

"Maintenant, je pourrai me reposer.

"Mais qui me rendra le sommeil paisible de mes jeunes années?

"Qui écartera les fantômes qui me poursuivent et s'attachent à moi?

"Où trouverai-je le repos et l'oubli?

"Ah! Luce, que de tourments j'endure; que de regrets et de remords!....

"Garde pour toi ces aveux et ces soupirs qui me soulagent.

"Ecoute:

"Si, par hasard, en débarquant à Bordeaux—soit que j'y arrive par le chemin de fer ou par un bateau—je ne t'envoyais pas de dépêche, ne t'alarme pas.

"C'est que je serais obligé d'aller directement à Paris; mais je ferai ce que je pourrai pour passer par Rouves.

"Je t'embrasse avec toute l'affection d'un fils.

"Ton ROGER."

"Au moment où il venait d'écrire ces deux lettres, il reçut celle-ci.

"Michel Cazères à Roger de Rouves.

"Cher baron,

"C'est avec un grand plaisir que j'ai appris par votre dernière lettre que vous vous proposiez de rentrer en France.

"Nous le savions déjà.

"Depuis que je suis employé à la banque Dupré, j'entends souvent parler de vous, comme vous devez le penser.

"Bien que ces messieurs Lebour et Samson soient très secrets et ne parlent jamais des affaires qu'ils ont pu traiter au Transvaal, on sait que vous n'y avez pas été envoyé pour rien et Pavillet et moi nous nous réjouissons de vos succès.

"MM. Lebour et Samson se montrent satisfaits de mes services. Vous savez bien que je me mettrais en quatre pour faire honneur à votre recommandation et à celle de votre ami, M. Bernard Dupré.

"Par précaution, afin de vous laisser votre appartement libre j'ai josé un tout petit logement rue d'Aboukir dans le voisinage de M. Pavillet qui m'a donné de de bons conseils.

"Si peu que j'aie de temps à moi maintenant, mes dimanches me restent et, comme vous le savez, je l'emploie utilement.

"J'ai conservé des amis, rue des Saints-Pères, au café Loret, et je vais les voir très souvent, presque chaque soir.

"J'ai toujours aussi ma malheureuse Gabrielle dans une petite chambre, à côté de celle que je viens de louer pour moi.

"Elle travaille chez elle ou dans la maison avec une couturière qui l'a prise en amitié.

"Souvent nous sortons le soir tous les deux et j'essaie de la distraire comme je peux.

"Je lui achète des journaux.

"Déjà plusieurs fois elle y a lu des annonces qui semblent bien s'adresser à elle:

"Revenez rue Fortuny.... Vous y êtes passionnément attendue....

"Ou quelque chose d'approchant.

"C'est signé: un ami—ou simplement R.

"Pour moi, il n'y a pas à s'y tromper:

"Il s'agit bien du mari de mademoiselle de Fel.

"Dans la même maison, nous avons les deux sœurs, Etiennette et Laurence Paillès.

"C'est une vraie colonie de Gascons et de Basques, avec dans le voisinage à deux numéros de distance, les Pavillet qui sont si aimables pour nous tous.

"Les dames de Marans et de Fel, la tante et la nièce, sont hors de France depuis de longs mois, à Tunis, à ce qu'il paraît.

"Elles doivent rentrer prochainement, mais pas à Paris. On pense qu'elles se rendront au château de la Tremblaye, qui appartient à la jeune femme.

"Mais rien n'est certain encore.

"Je tiens ces renseignements un peu de tous les côtés, du café Loret, et aussi de votre ami, M. Bernard Dupré, qui s'est montré très bon pour moi des qu'il a su que j'étais placé sous votre aile.

"Il vient très souvent à la banque, à cause des affaires du Transvaal, auxquelles il s'intéresse énormément....

"Voilà ce que je peux vous apprendre pour aujourd'hui.

"Je ne dois pas oublier ceci:

"Il est venu, il y a quelques jours, un monsieur qui m'a paru un agent de la police, rue de Rougemont, vous demander.

"C'est moi qui l'ai reçu.

"J'ai pu causer avec lui. Il est fort aimable et d'apparence honnête et bienveillante.

"Il m'a rassuré sur ses intentions, qui n'ont rien de menaçant, au contraire.

"Il s'agit d'une jeune fille, une étrangère, de Buenos-Ayres, qui est venue en France tout exprès pour vous faire rechercher.

"Il ne m'a pas dit son nom.

"Mais il m'a expliqué, qu'elle a perdu son père, il y a peu de temps; qu'elle est fort riche et atteinte d'une de ces maladies qui ne pardonnent pas.

"Elle est descendue dans un des grands hôtels de Paris, l'hôtel Ritz, place Vendôme.

"Je n'ai pas eu de peine à deviner qu'il s'agit de mademoiselle Arros, qui vous a si bien accueilli lors de votre séjour dans l'Argentine.

"Vous savez, car je vous l'ai dit, qu'elle a été prise d'une maladie de langueur à la suite de votre départ.

"C'était une belle jeune fille.

"Je l'ai vue assez souvent.

"Ce n'est pas moi qui aurais refusé sa jolie main, pleine de livres sterling!

"Que veut-elle de vous?

"Je ne peux pas le deviner.

"Vous revoir évidemment.

"Avez-vous de la chance!

"En ce moment tout vous favorise, la fortune et l'amour.

"A propos du nom de cette jeune étrangère, Julia Arros, vous savez ce que je vous ai appris des deux jeunes filles avec lesquelles vous avez fait le voyage de Sribris à Paris et que j'avais connues dans les Pyrénées, où nous étions voisins.

"Etiennette et Laurence Paillès

"Leur mère était une Arros du pays basque.

"Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'elles soient parentes de cette demoiselle Arros, de Buenos-Ayres, puisque son père, qui était d'origine basque, est parti il y a de longues années avec d'autres compatriotes, pour l'Argentine où il a fait fortune.

A continuer.